

jeux électroniques et écouter de la bonne musique. Elle vous donne donc rendez-vous tous les jours sauf le lundi. Plusieurs concerts et autres animations sont prévus dans le courant de l'année. A noter qu'un joueur a gagné, en mai 98, 50 000 Fcs en grattant au millionnaire.

Attention: L'abus d'alcool et la cigarette sont dangereux pour la santé.

La "***Gymnastique Volontaire***" dont la nouvelle présidente est ***Mme BARTHELEMY Sylvette*** remplaçant ainsi ***Mme MAUR Mireille***, est dirigée par ***Mme COUVREUX Viviane***.

Les séances ont toujours lieu le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes.

DIVERS.

OPERATION " ASSIETTES "

L'opération " ASSIETTES " à l'effigie de ***SUZANNECOURT*** a connu un très grand succès.

Chacun a pu apprécier l'église dont le porche du XIIIème siècle est classé monument historique ainsi que le lavoir couvert datant de 1850.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont accueillies très chaleureusement.

Quelques assiettes sont encore disponibles (***Obernai et Etain***) et toutes commandes peuvent être encore faites auprès de ***Mme BOULLEE***.

Les Ludothécaires.

AVIS DE RECHERCHE.

Est-ce l'un de vos ancêtres?



POSTE DU TUNNEL (Août 1915)

Campagne 1914-1916

SUZANNECOURT

Pour des raisons historiques, je recherche le nom des personnages de cette photo. Si vous possédez des portraits anciens ou si vous reconnaissez quelqu'un, ayez la gentillesse de me le faire savoir.

Contactez *Mme RESLINGER (Tél. 03-25-94-02-56)* à *SUZANNECOURT*.
Avec tous mes remerciements pour votre aide.



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

2 ENSEIGNES

1 SEUL OBJECTIF

** PRIX **

** CHOIX **

** QUALITE **



BRICOMARCHÉ

Les Mousquetaires



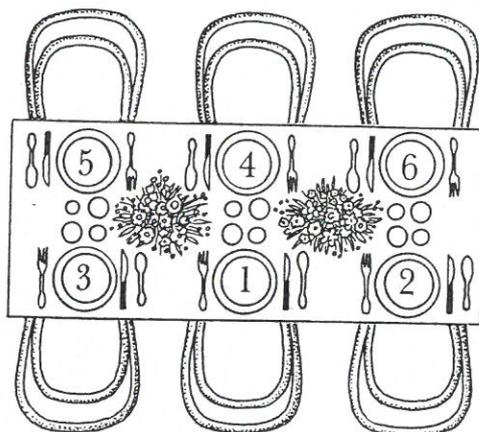
LES

PAGES

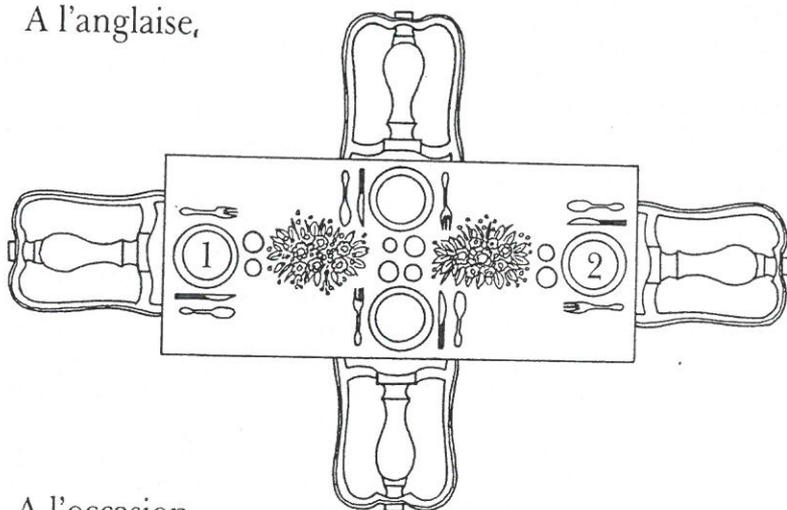
FEMMININES

CONSEILS ET ASTUCES ...

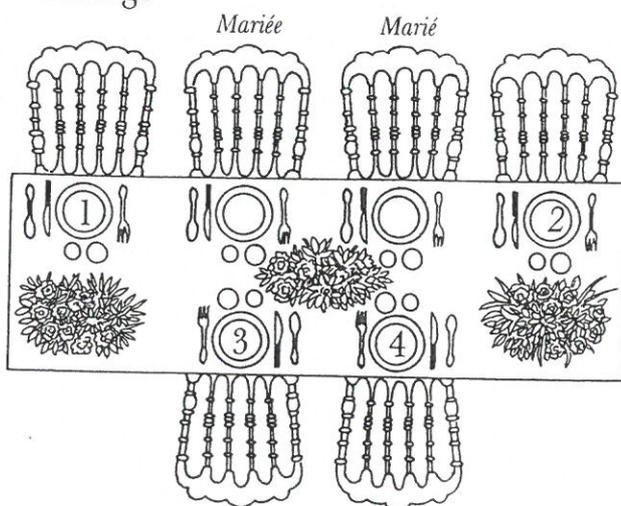
A la française



A l'anglaise,



A l'occasion d'un mariage



LES PLACES A TABLE

Placer les invités est souvent un casse-tête pour ceux qui reçoivent. En suivant ces règles élémentaires, vous réglerez ce délicat problème. Deux possibilités : le savoir-vivre à la française et celui adopté par les Britanniques.

A la française

- La maîtresse de maison (1) occupe le centre d'un des grands côtés de la table. A sa droite, l'homme que l'on désire honorer (2) ou le plus important dans la hiérarchie sociale ou familiale ; ce peut être un homme âgé, un ecclésiastique, un étranger reçu pour la première fois (quel que soit son âge), le beau-père de la maîtresse de maison... A sa gauche prend place le deuxième homme à honorer (3).
- Le maître de maison (4) s'assoit en face de son épouse avec, à sa droite, la femme la plus importante (5) (qui ne peut pas être celle de l'homme se trouvant à la droite de la maîtresse de maison) et, à sa gauche, la deuxième femme (6), etc. Viennent ensuite les autres convives en alternant hommes et femmes, les plus jeunes étant placés en bout de table.

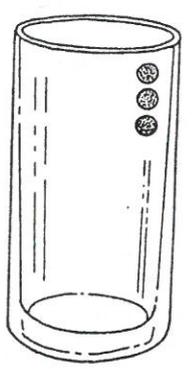
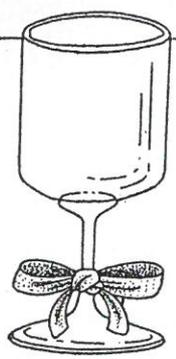
A l'anglaise

Les maîtres de maison se font face à chaque bout de la table. Les personnes à honorer président au centre des grands côtés de la table selon les mêmes critères qu'«à la française», les autres convives étant répartis entre eux et le couple invitant.

Pour un repas de mariage

Les jeunes mariés sont assis l'un à côté de l'autre, le beau-père de la mariée à sa droite (1) et la mère de celle-ci à la gauche du marié (2) cependant que le père de l'épouse (3) et la mère du marié (4) prennent place en face du couple vedette.

LES MARQUE-VERRES



Lors des buffets, les marque-verres se révèlent indispensables dès que les invités sont nombreux. En plastique et achetés en grande surface, ils représentent une dépense minime, d'autant qu'ils peuvent resservir en d'autres occasions. Vous pouvez aussi, s'il s'agit de verres à pied, entourer ce dernier avec du bolduc, des rubans ou des brins de laine de couleur différente. S'il s'agit de verres n'offrant pas cette possibilité, collez sur chacun d'eux des petites pastilles adhésives de couleur, achetées par feuilles pour une somme modeste, dans une grande surface ou dans une papeterie.

Annoncez le menu

Afin que chacun puisse régler son appétit, ou sa gourmandise, en fonction des mets prévus, il est sage d'informer vos hôtes du menu. Ce peut être, à l'occasion d'un grand événement, sur un bristol daté que chacun fera signer par tous les convives. Ce peut être aussi sur une ardoise qui circulera de main en main ou sur une grande affiche punaisée à l'entrée de la pièce.

Le décor



Un cadre accueillant contribue à laisser un bon souvenir aux invités. Tout doit donc être prévu pour leur confort.

La mise de table

Avant de procéder à la mise de table, donnez un coup de fer à la nappe en tissu. Puis disposez assiettes, verres et couverts.

L'assiette plate (surmontée éventuellement d'une assiette creuse ou d'un bol);

A droite de l'assiette, un couteau le tranchant de la lame tourné vers l'assiette;

A droite du couteau, si besoin est, une cuillère à soupe, pointe vers la nappe;

A gauche de l'assiette, une fourchette, pointes vers la nappe (contrairement au restaurant, où les pointes sont en l'air);

Si vous prévoyez un couvert à poisson, placez la fourchette à gauche de la fourchette de table et le couteau de table entre le couteau et la cuillère à soupe;

Entre le (ou les) verre(s) et l'assiette, le couvert à dessert, les manches vers la droite et le tranchant de la lame tourné vers l'assiette;

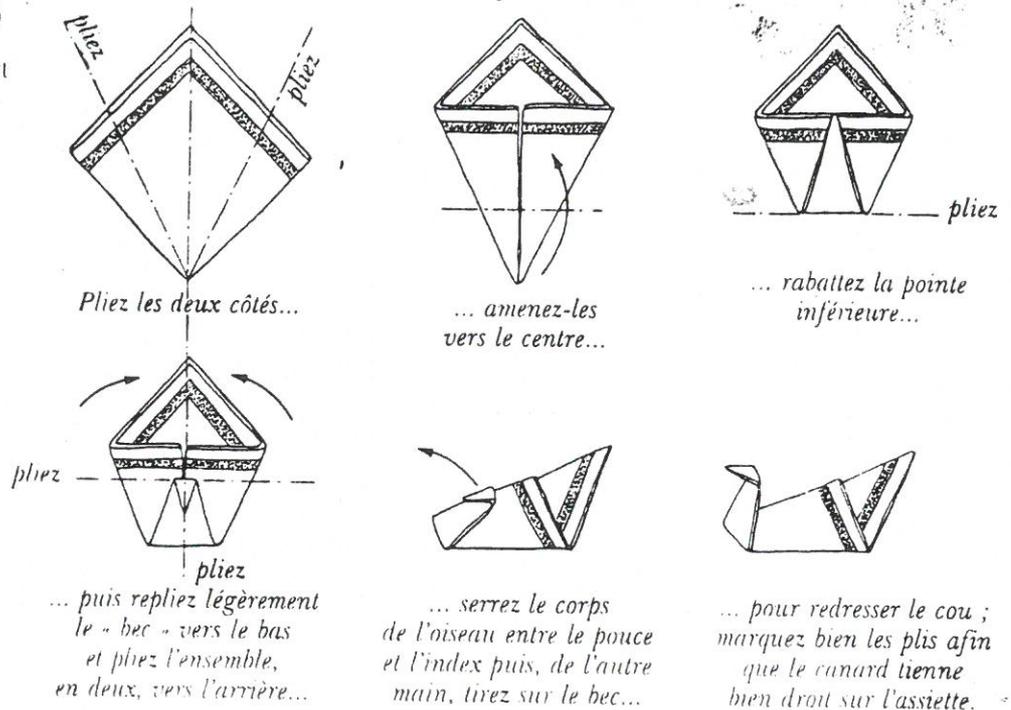
Le verre à eau, à gauche du verre à vin;

La serviette pliée, sur l'assiette.

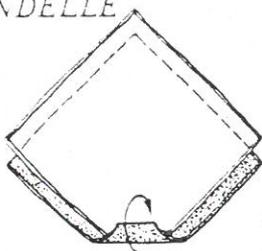
DES SERVIETTES BIEN PLIÉES

Une serviette pliée avec art est un signe de bienvenue qui n'offre pas de grande difficulté et ne prend que peu de temps.

LE CANARD Vous le réaliserez avec une serviette en papier de bonne qualité ou une serviette en tissu amidonné (pas de tissu mou). La serviette doit être de forme carrée :



LA CHANDELLE



Pour cette présentation simple, vous utiliserez soit une serviette en tissu, soit comme sur les dessins deux serviettes en papier de couleurs différentes et contrastées.



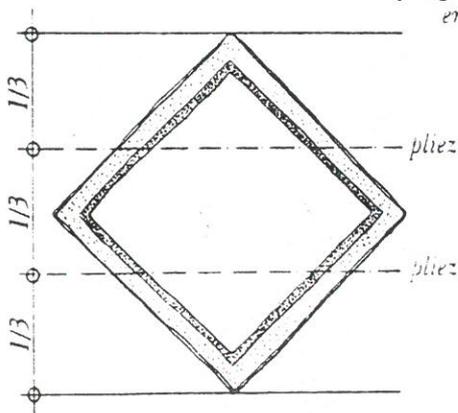
Superposez deux serviettes carrées en les décalant légèrement...

... roulez-les ensemble en partant d'un angle pour obtenir un bouillon de 2 à 3 cm de diamètre...

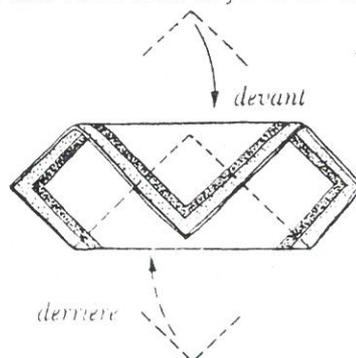
... que vous pliez en deux et que vous glissez dans un verre.



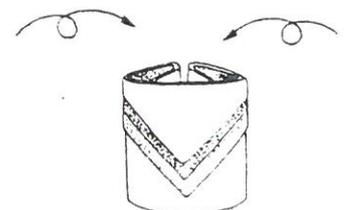
LE CHEVRON



Pliez le carré en trois...



... Pliez la pointe supérieure sur l'avant et la pointe inférieure sur l'arrière...



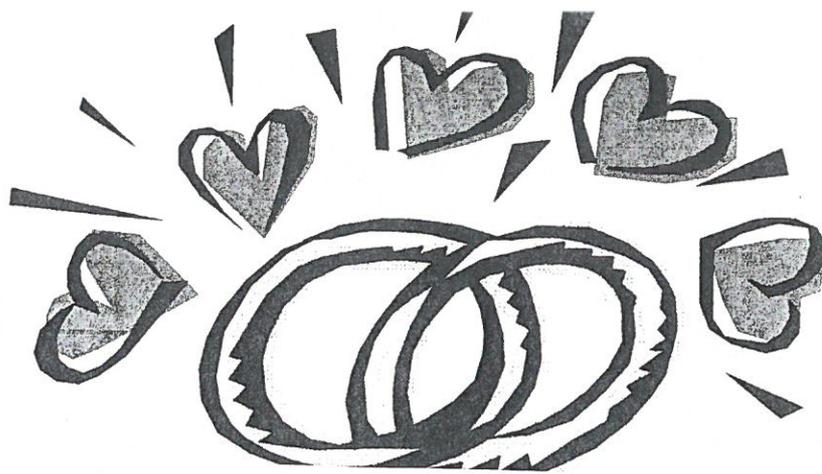
... roulez les extrémités droite et gauche vers l'arrière pour ne laisser apparaître que le chevron.



Les

Grands

Evénements



Le mariage

Le mariage, aujourd'hui comme hier, obéit à un certain nombre de rites. Même s'ils se sont beaucoup simplifiés. Recevoir sa famille et ses amis en fait partie. La réception a lieu traditionnellement chez la mère de la mariée mais, si elle ne dispose pas de locaux assez spacieux pour le nombre d'invités, elle peut avoir lieu chez la mère du marié ou bien encore dans un endroit prêté pour la circonstance. Tout dépend de l'éclat que vous désirez donner à l'événement, de la saison, de votre lieu de résidence... Les fiancés peuvent préférer se marier à la campagne chez l'un des grands-parents ou chez des amis et même, en été, offrir un grand pique-nique.

Les invitations

Le faire-part imprimé est toujours de mise. Il mentionnera le lieu et l'heure de la bénédiction nuptiale ainsi que le lieu et l'heure de la réception.

Ce faire-part s'envoie un mois avant la cérémonie et peut se présenter :

- soit sur une feuille simple sur laquelle les deux familles annoncent le mariage de leurs enfants ;

- soit sur une feuille double, un côté étant réservé aux parents de la jeune fille et l'autre aux parents du jeune homme.

L'invitation à la réception. Si une réception est prévue à la suite de la cérémonie, un bristol (format carte de visite ou carte de correspondance) sera glissé dans l'enveloppe du faire-part et porte toujours la mention « RSVP » (Répondre s'il vous plaît), ce qui permet de calculer au plus juste le nombre de personnes qui seront présentes et ne pas engager de frais inutiles.

Par exemple :

Madame Jean-Louis Martin

recevra
après la cérémonie religieuse
à Saint-Symphorien

RSVP

Si la cérémonie se déroule le matin et que la réception a lieu l'après-midi, le carton mentionnera l'heure à laquelle les invités sont conviés. Par exemple :

Madame Jean-Louis Martin

recevra
à partir de 18 h
à Saint-Symphorien

RSVP

Le bouquet de la mariée

Par tradition, ce bouquet est offert à la mariée, le matin de la cérémonie, par son futur mari. Le bouquet rond de fleur d'oranger connaît un regain de faveur.

Les places à table

Les mariés sont assis aux places d'honneur et, s'il y a plusieurs petites tables, président celle qui accueille leurs parents

Le compte à rebours

Cinq semaines à l'avance

Commandez les faire-part.

Un mois avant

- Envoyez les faire-part.
- Dans le cas d'un buffet, empruntez ou vérifiez tréteaux et planche.

Deux semaines avant

- Assurez-vous de la présence des invités et de la place dont ils disposent dans leurs véhicules pour le cortège.
- Vérifiez le linge et la vaisselle.

Trois jours avant

- Commandez la pièce montée si vous ne la faites pas vous-même, sinon, commencez à confectionner les choux.
- Commandez le pain de mie pour les canapés en cas de buffet et les petits pains si vous en prévoyez.

- Procédez aux achats (cuisine, boissons et éventuellement dragées).
- Commandez les fleurs si vous ne pouvez vous en procurer par ailleurs.

Deux jours avant

- Confectionnez les glaces, les petits-fours et continuez la préparation des choux.
- Cuisinez les plats susceptibles d'attendre dans le réfrigérateur.

La veille

- Faites cuire les plats cuisinés et la crème pâtissière, gardez-la au frais.
- Épluchez les crudités et les salades, gardez-les au frais.
- Préparez les bouquets et conservez-les au frais.

Le jour même

- Prenez livraison du pain et, éventuellement de la pièce montée, sinon, terminez celle que vous avez commencée.
- Tôt le matin, dressez la table et disposez la décoration florale.

Le décor

Que ce soit pour un repas assis ou pour un buffet, pour le centre de table ou pour les gerbes, les fleurs blanches ou teintées de rose pâle sont de rigueur.

Apportez un soin particulier aux choix de la nappe et du service de table

Le menu

• Si personne ne peut vous aider, préférez des plats que vous pourrez confectionner à l'avance et pas obligatoirement onéreux. La présentation soignée, que ce soit pour un repas servi à table ou pour un buffet, est plus importante que le prix des mets.

• Si vous envisagez de recevoir pour un lunch, plus économique qu'un repas, proposez une dizaine de canapés et six petits-fours par personne avec du vin blanc ou du vin mousseux.

• La pièce montée n'est pas obligatoire mais elle est souhaitable. Si vous la jugez trop onéreuse chez le pâtissier

et si vous pensez ne pas être douée pour la confectionner, vous pourrez réaliser les choux et la crème, et, une fois fourrés, les installer, en couronne, sur plusieurs assiettes.

• Une glace est toujours la bienvenue, quelle que soit la saison.

Pas de dernière minute pour les bouquets

Confectionnez votre ou vos bouquets la veille de la réception. Achetez les fleurs en botte dans une grande surface spécialisée ou au marché, elles seront moins chères que chez le fleuriste et, si vous observez quelques règles simples, l'ensemble se conservera parfaitement.

• Choisissez des fleurs à demi écloses (trop ouvertes elles se faneraient rapidement, trop fermées elles risqueraient de ne pas s'ouvrir).

• Conservez-les, pendant deux heures environ, dans un récipient rempli d'eau à la température de la pièce.

• Une fois gorgées d'eau, coupez leurs tiges en biseau.

• Supprimez toutes les feuilles susceptibles de tremper dans l'eau et de la polluer.

• Après avoir choisi les vases convenables, assurez-vous de leur propreté.

• Pour des vases à col très évasé, installez, dans l'ouverture, du grillage à mailles fines, elles maintiendront les tiges dans la position souhaitée.

• Pour des vases improvisés (aquarium, soupière, compotier, etc.), préférez de la mousse synthétique que vous aurez laissée tremper pendant deux heures avant de l'utiliser. Si le récipient est transparent, camouflez la mousse avec des cailloux.

• Une fois le bouquet construit, conservez-le au frais, à l'abri des courants d'air.

• Le lendemain, jour J, ajoutez de l'eau dans les vases, si nécessaire.

La robe de baptême

Elle n'est plus de rigueur et, à moins que dans votre famille elle ne passe de génération en génération, il est inutile de s'en préoccuper.

Les modes évoluent et le trousseau du bébé n'est plus obligatoirement choisi dans les tons pastel, tradition qui demeure cependant pour les dragées et les friandises offertes lors du baptême.

Le baptême

La réception de baptême ne réunit aujourd'hui que la famille proche, les parrain et marraine, dont la présence est indispensable et éventuellement quelques intimes.

A savoir : empêchés, le parrain et la marraine peuvent se faire représenter.

Les invitations

S'ils doivent se déplacer, proposez une date aux parrain et marraine puis interrogez votre paroisse avant de fixer définitivement le jour. En principe, un délai d'un mois est à prévoir.

On informera les amis et relations du baptême de l'enfant en leur offrant un cornet ou une boîte de dragées dans les jours qui suivent la cérémonie.



Quel type de réception ?

Très simple, la réception ne dépend que du nombre de kilomètres parcourus par les participants. S'ils viennent de loin, le déjeuner s'imposera. S'ils demeurent près de chez vous, un lunch ou un goûter conviendront.

Le décor

Pour un déjeuner. La mise de table quotidienne est mise en valeur par un centre de table garni de fleurs pastel. Une coupelle garnie de dragées est placée devant chaque convive, à la gauche des verres.

Pour un lunch ou un goûter. Sur le buffet, ou sur la table, une nappe de ton uni, un bouquet de fleurs sans prétention et des dragées suffisent à donner un air de fête à cette réunion.

Le menu

Pour un déjeuner. Personne ne songe, ce jour-là, à un repas gastronomique. Il s'agit d'un déjeuner « du dimanche » dont certains plats et desserts sont préparés la veille (une préparation en gelée, par exemple) afin que la maman participe au repas sans surcroît de travail.

Pour un lunch ou un goûter. Tout dépend de l'heure. Thé et brioche ou petits-fours. Ou vins pétillants, canapés et pain surprise.

Le compte à rebours

Un mois à l'avance

- Prévenez les parrain et marraine ou leurs représentants s'ils ne peuvent se déplacer.
- Conviez les membres de la famille.

La veille

- Confectionnez les plats, entremets et pâtisseries.
- Achetez ou cueillez les fleurs.

Le jour même

- Dressez le couvert ou préparez le buffet.
- Procédez à la réalisation des bouquets et centres de table.

Les anniversaires de mariage

Musique d'ambiance

Les vedettes de la chanson d'hier et d'avant-hier seront présentes à ces anniversaires de mariage par l'intermédiaire de cassettes ou de CD. La plupart des grands succès qui ont charmé la jeunesse de vos parents ayant été repiqués.

Vous projetez une réunion familiale pour fêter les vingt-cinq ou cinquante ans de bonheur conjugal de vos parents. Une telle réception se prépare longtemps à l'avance afin que tous, enfants et petits-enfants, frères et sœurs, neveux et nièces... puissent être présents. C'est la raison pour laquelle la date exacte du mariage n'est pas souvent respectée. Les périodes de fin d'année ou des grandes vacances favorisant les déplacements sont souvent choisies pour un grand rassemblement.

Quel type de réception ?

Beaucoup de facteurs sont à prendre en considération. La saison, la place dont vous disposez (à moins que vos frères ou sœurs ne jouissent de pièces plus vastes que les vôtres), le nombre de personnes qui vont partager les frais... Repas assis, buffet, pique-nique champêtre... Dans tous les cas, vos parents occuperont les places d'honneur et, seront confortablement installés.

Le compte à rebours

Depuis plusieurs mois, vous avez songé à cet événement et contacté tous les membres de votre famille. Dès que vous serez en possession de tous les éléments essentiels (nombre de personnes, lieu, budget, menu, etc.), c'est vous qui déciderez du compte à rebours que vous inscrirez dans votre carnet.



M.M.

Les invitations

Seuls les membres de la famille étant conviés, il n'y a pas lieu de formuler d'invitations. Cependant, si vos parents le souhaitent, quelques amis très proches, compagnons de leur vie (peut-être depuis les bancs de l'école), peuvent être priés de se joindre à vous.

Le décor

Noces d'argent, noces d'or... toute la décoration utilise l'une de ces deux couleurs, des bougies à la corbeille de fruits :

- écrivez les menus sur du papier Canson bleu marine, par exemple, avec des feutres argent ou or ;

- composez des bouquets de fleurs mêlées de branches de feuillage peintes (avec de la peinture en bombe) en argent ou en or ; cueillez les branches un ou deux jours avant afin qu'elles soient bien sèches au moment de les peindre ;

- entourez les petits pains, ornez le compotier de rubans argent et or, etc.

Le menu

Le menu dépend de la solution que vous avez adoptée pour la réception. Il peut être très simple ou plus sophistiqué s'il se combine avec le repas de Noël. Une charmante idée consiste à proposer à vos parents le menu offert pour leur repas de mariage ; ils vous l'ont probablement détaillé plusieurs fois, sinon interrogez-les ! Pour eux comme pour les jeunes mariés, la pièce montée est souvent servie en dessert

Du papier au diamant

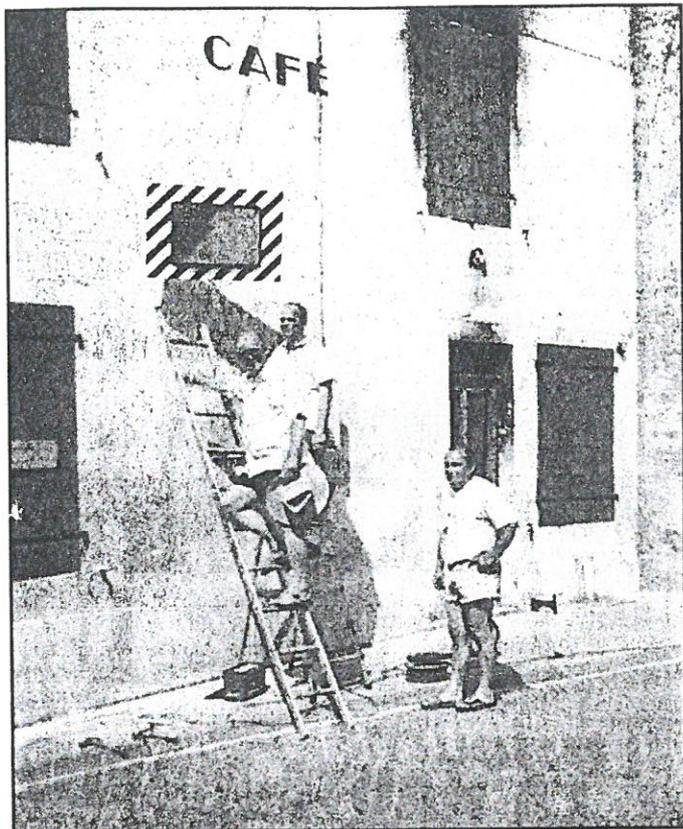
Donner de l'éclat à chaque anniversaire de mariage serait banaliser l'événement ! Quelques dates marquantes sont à retenir et à fêter avec la famille et les amis :

- 1 an = noces de papier ;
- 2 ans = noces de coton ;
- 3 ans = noces de soie ;
- 5 ans = noces de bois ;
- 7 ans = noces de cuir ;
- 10 ans = noces de fer-blanc ;
- 12 ans = noces de laine ;
- 15 ans = noces de cristal ;
- 20 ans = noces de porcelaine ;
- 25 ans = noces d'argent ;
- 30 ans = noces de perles ;
- 40 ans = noces de rubis ;
- 50 ans = noces d'or ;
- 75 ans = noces de diamant.

REVUE DE PRESSE

1997.

Sécurité avant tout



Pour plus de sécurité dans le village et surtout pour descendre la rue de Fregneval, le maire, M. Boullée et son premier adjoint, ont installé mardi matin un miroir sur le mur du café. Un miroir qui sera très utile et très apprécié des habitants.

Bienvenue à Reynald



Dimanche 27 avril, Reynald a vu le jour à la maternité de Saint-Dizier. C'est le premier enfant de Nicolas Echard, technicien de maintenance, et de Laurence Millot, sans profes-

sion. La famille compte cinq générations avec Reynald.

Nous souhaitons la bienvenue au bébé et félicitons les parents.

Randonnée pédestre : pluie et boue au menu



Cent personnes ont participé dimanche, à la randonnée pédestre organisée par "Sports et Loisirs", qui s'est déroulée par un temps idéal. Le parcours était rempli d'embûches, pluie et boue étant au rendez-vous. Malgré les conditions climatiques les participants attendent la prochaine édition avec impatience.

Une aire de jeux dans le village

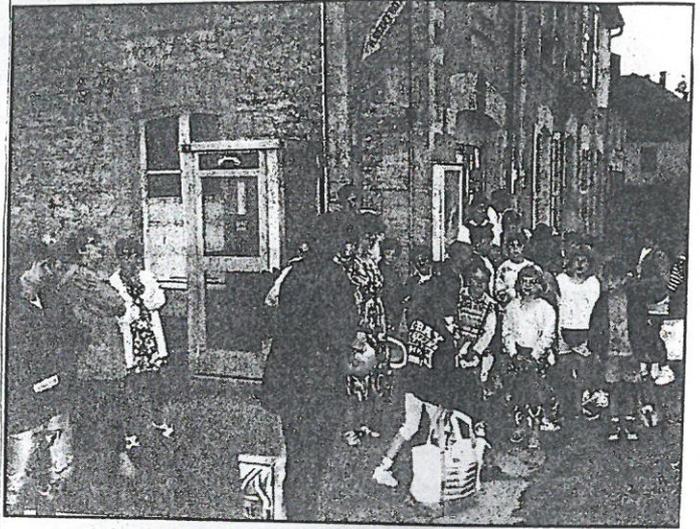


Durant le montage.

Samedi 14 juin, M. le Maire et plusieurs habitants du village ont installé une aire de jeux pour les enfants du village comprenant ba-

lançoire, moto mécanique et autres jeux...D'autre part un barbecue fixe et des tables avec banc seront installés près de la fontaine.

En route pour Paris



Les élèves au moment du départ.

Vendredi 13, au petit matin, les élèves de l'école de Suzannecourt se sont rendus à La Villette, accompagnés de leurs instituteurs et de quelques parents.

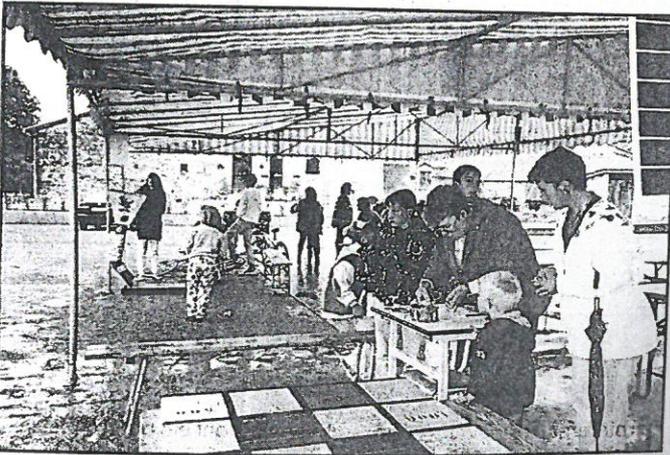
Une école d'Autigny-le-Grand participait également à

cette journée.

Une journée qui a bien plu aux écoliers, surtout la visite de la "cité des enfants". Le soleil étant au rendez-vous, les élèves sont rentrés très contents et un peu fatigués de cette journée instructive.

21 Juin 1997

Kermesse des écoles



Quelques joueurs malgré la pluie.

Samedi 21 a eu lieu la kermesse des écoles de Suzannecourt à la salle des fêtes sous quelques averses qui ont quelque peu bouleversé les jeux de la kermesse. Mais petits

et grands ont quand même pu se divertir avec les différents jeux qui étaient sous le barnum. C'est M. Mogin qui a gagné le téléviseur couleur au jeu de quilles.

Centre aéré

Les inscriptions des enfants de Suzannecourt, pour le centre aéré de Joinville, courant juillet, sont à faire en mairie de

Suzannecourt et non à la mairie de Joinville, comme il est mentionné, par erreur, sur le prospectus vert.

FAITS DIVERS

Feu de cheminée

Mercredi 2 juillet, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. et Mme Lionel Verdun, aux alentours de 13 h. Les pom-

piers de Joinville se sont rendus immédiatement sur les lieux. Il n'y a que quelques dégâts matériels.

Une classe fermée



En conduisant leurs enfants à l'école, jeudi matin, les parents d'élèves ont eu la tristesse d'apprendre qu'une classe devait fermer. Malgré les efforts du maire pendant les vacances, pour trouver une solution et l'espoir des parents, jeudi matin, il n'y avait que 19 enfants présents, alors qu'il fallait 21 élèves pour conserver cette

classe. Pour deux enfants seulement, un poste a été retiré et il sera difficile à retrouver.

L'instituteur, M. Postel, devra donc s'occuper des 19 élèves avec le soutien des parents et du maire. Outre cette triste nouvelle, les enfants sont rentrés sous la pluie, mais le sourire aux lèvres et le plaisir de retrouver leurs camarades.



SUZANNECOURT. Vendredi 19 décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux élèves pour leur amener de beaux cadeaux. Enfants et parents étaient là pour accueillir le Père Noël, mais la neige n'est pas au rendez-vous.

Un goûter a été offert aux enfants, tout contents d'avoir vu le Père Noël et attendant l'année prochaine avec impatience.

Bienvenue à Tessa

Wilfried est heureux de vous présenter sa petite sœur Tessa qui a vu le jour à la maternité de St-Dizier le 28 novembre 1997 et qui pesait 3,650 kg. Tessa est le deuxième enfant de Gérald Millot, affûteur chez Forbo-

Parquet et de Nathalie Roze sans profession. Tous deux domiciliés à Suzannecourt.

Nous souhaitons la bienvenue au bébé et toutes nos félicitations aux parents.



SUZANNECOURT

Concours de pétanque

La société de chasse de Suzannecourt organise dimanche 14 septembre un concours de pétanque en doublette ouvert à tous. Inscriptions sur place à partir de 14 h 30. Buffet-Buvette.

SUZANNECOURT

Les enfants à la neige

Lundi matin, à 7 h 30, les enfants de l'école de Suzannecourt sont partis en classe de neige au Grand-Bornand avec une classe de Langres et une classe de La Genevroye. Un programme très

chargé les attendent là-bas (ski, promenade, classe découverte, etc.).

Un séjour de 11 jours c'est long mais les enfants sont partis très contents.

Une classe fermée



En conduisant leurs enfants à l'école, jeudi matin, les parents d'élèves ont eu la tristesse d'apprendre qu'une classe devait fermer. Malgré les efforts du maire pendant les vacances, pour trouver une solution et l'espoir des parents, jeudi matin, il n'y avait que 19 enfants présents, alors qu'il fallait 21 élèves pour conserver cette

classe. Pour deux enfants seulement, un poste a été retiré et il sera difficile à retrouver.

L'instituteur, M. Postel, devra donc s'occuper des 19 élèves avec le soutien des parents et du maire. Outre cette triste nouvelle, les enfants sont rentrés sous la pluie, mais le sourire aux lèvres et le plaisir de retrouver leurs camarades.



SUZANNECOURT. Vendredi 19 décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux élèves pour leur amener de beaux cadeaux. Enfants et parents étaient là pour accueillir le Père Noël, mais la neige n'est pas au rendez-vous.

Un goûter a été offert aux enfants, tout contents d'avoir vu le Père Noël et attendent l'année prochaine avec impatience.

Bienvenue à Tessa

Wilfried est heureux de vous présenter sa petite sœur Tessa qui a vu le jour à la maternité de St-Dizier le 28 novembre 1997 et qui pesait 3,650 kg. Tessa est le deuxième enfant de Gérald Millot, affûteur chez Forbo-

Parquet et de Nathalie Roze sans profession. Tous deux domiciliés à Suzannecourt.

Nous souhaitons la bienvenue au bébé et toutes nos félicitations aux parents.



SUZANNECOURT

Concours de pétanque

La société de chasse de Suzannecourt organise dimanche 14 septembre un concours de pétanque en doublette ouvert à tous. Inscriptions sur place à partir de 14 h 30. Buffet-Buvette.

SUZANNECOURT

Les enfants à la neige

Lundi matin, à 7 h 30, les enfants de l'école de Suzannecourt sont partis en classe de neige au Grand-Bornand avec une classe de Langres et une classe de La Genevroye. Un programme très

chargé les attendent là-bas (ski, promenade, classe découverte, etc.).

Un séjour de 11 jours c'est long mais les enfants sont partis très contents.

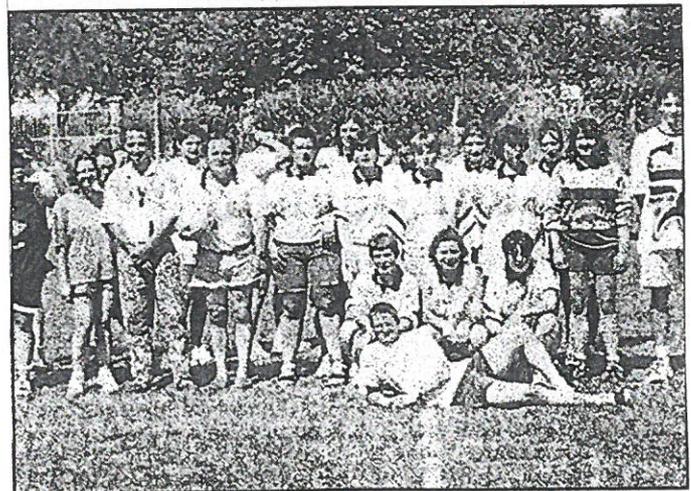
Un match de football sous la pluie



Les deux équipes réunies avant le match.

Samedi 21 juin, lors de la kermesse, a eu lieu un match de foot opposant Thonnance à Suzannecourt. C'est sous la pluie qu'ils ont joué la majeure partie du match et c'est Thonnance qui a gagné sur le score de 6 buts à 2. Un match retour sera prévu.

Football féminin



Lors du 14 juillet, la commune de Suzannecourt avait organisé un match de foot féminin, Suzannecourt contre Thonnance-les-Joinville.

C'est sous un beau soleil et un

public nombreux, que plusieurs filles s'affrontèrent.

C'est Suzannecourt qui a gagné 5 à 4 contre Thonnance-les-Joinville. Un match retour est prévu.

Election de Mister et Miss Suzannecourt

Vendredi, à l'occasion de l'Assomption, a eu lieu l'élection de Mister et Miss Suzannecourt 97. Le jury était composé de personnes venues assister au bal. C'est Bénédicte Godard, Miss Suzannecourt 96, qui a remis les prix à chacun. A été élue Miss Suzannecourt : Tiffany Schumaker, 1re dau-

phine Aurélie Mogin et 2e dauphine Aline Mogin.

A été élu Mister Suzannecourt : Romuald Henry, 1er dauphin Jérôme Harmand, 2e dauphin Loïc Godard.

Tous les autres candidats et candidates ont reçu un cadeau pour leur participation.

Les anciens autour de la table



Samedi 29 novembre, a eu lieu comme chaque année, le repas des anciens. Cette année ce n'est pas moins de 50 personnes, conseillers municipaux y compris. Après un petit mot du maire pour remercier tous ceux qui étaient présents et notamment pour accueillir deux nouveaux couples. Il a souhaité la bienvenue à M. Clément, ancien maire de la commune et à son épouse, ainsi qu'à M. Girardin et sa compagne.

Il y a eu une petite pensée pour ceux qui n'ont pu venir ou pour les hospitalisés. Une minute de silence a été observée pour Mme Boussage et M. Ducey, décédés dernièrement. Ensuite tout le monde a pris place autour de la table et dans l'après-midi tous ont dansé sur des airs d'accordéon.

Une journée encore inoubliable pour ceux qui attendent l'année prochaine avec impatience.

Loto de la pétanque

Samedi 6 décembre aura lieu le loto organisé par la Pétanque Suzannecourtoise à la salle des fêtes, à partir de 20 h 30.

FAITS DIVERS

Début d'incendie de voiture

Avec un début d'incendie de voiture sur la voie publique, la nuit du réveillon a été quelque peu agitée pour les riverains de la rue du Château. Il était un peu plus de minuit lorsqu'un habitant de cette rue a donné l'alerte. Une Renault 21 garée non loin de son domicile commençait à brûler.

Arrivés rapidement sur les

lieux, les pompiers de Joinville n'ont cependant pas eu à intervenir car le feu était éteint.

Les dégâts ne semblent pas très importants mais le propriétaire de la voiture a porté plainte auprès de la gendarmerie. Ce début d'incendie donnant toutes les apparences d'une origine criminelle.

Décoration des rues



Le maire remercie tous les habitants et les enfants qui ont participé à la décoration des sapins dans le village. Ça a été

avec beaucoup de joie que les enfants ont décoré les sapins en attendant Noël avec impatience.

Réouverture du café

Mardi 22 décembre, les habitants de Suzannecourt ont eu la surprise de voir le café rouvrir ses portes.

C'est Nadine Echard qui a

pris la relève.

Jeunes et moins jeunes étaient présents hier et contents de retrouver un endroit pour se retrouver.

Animation réussie à la ludothèque

Mardi 22 décembre, de 14 h à 17 h, la ludothèque ouvrait ses portes pour une animation jeux de société gratuite dans la salle des fêtes de Suzannecourt. Dans une ambiance familiale, environ 36 enfants de Joinville, Thonnañce, Mueville, Suzannecourt, que plusieurs mamans ont trouvé les plaisirs de ces la joie de faire connaissance avec d'autres et surtout

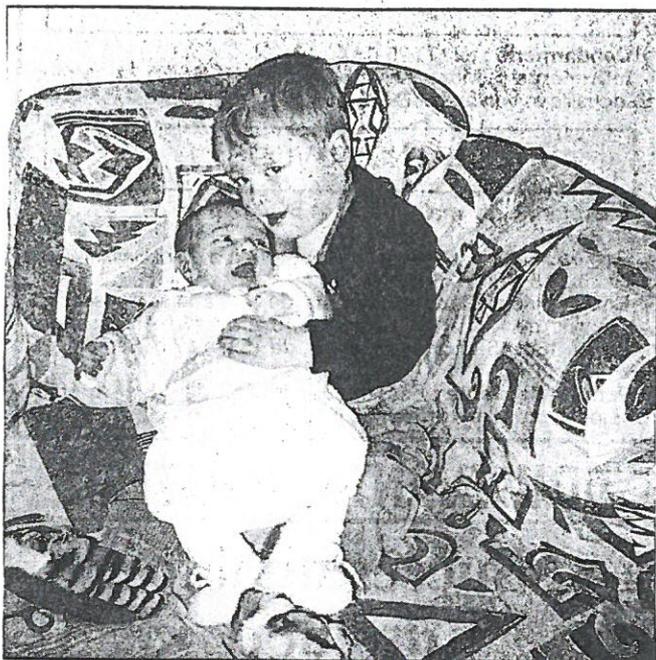
de pouvoir jouer avec une cinquantaine de jeux mis à leur disposition. Petits et grands ont beaucoup apprécié cet après-midi de détente qui se renouvellera lundi prochain, de 14 h 30 à 16 h 30. Venez nombreux, les animatrices vous accueilleront et vous expliqueront le fonctionnement des jeux. Rappelons les horaires d'ouverture de la ludothèque tous les mardis, de 17 h à 19 h 30.



REVUE DE PRESSE

1998.

Bienvenue à Marion



Ludwig est heureux de présenter sa petite sœur, Marion, qui a vu le jour le 15 janvier, à la maternité de Saint-Dizier. Marion est le deuxième enfant d'Arnaud Berger, tourneur

chez Ferry-Capitaine et de Carole Millot, sans profession.

Tous nos vœux de bienvenue au bébé et félicitations aux parents.

Nouveaux habitants



Depuis le début de l'année, le village compte trois nouveaux habitants, il s'agit de M. et Mme Vincent Olivier et de leur fils Florent.

Vincent travail comme boucher à l'Intermarché de Joinville et sa femme est employée à la

S.I.R. de Joinville.

Avant de faire bâtir leur maison à Suzannecourt, ils habitaient à Thonnance-les-Joinville.

Nous leur souhaitons à tous les trois la bienvenue au village.

De la pétanque... au loto



Samedi 28 février a eu lieu le loto de l'Association de pétanque de Suzannecourt. De nombreux lotophiles étaient présents au rendez-vous et sont répartis heureux. Le gros lot, un canapé clic-clac, a été remporté par Mme Pierront de Suzannecourt.

Dîner costumé



Samedi 14 mars, les Suzannecourtois et leurs amis s'étaient donné rendez-vous à 20 h 30, à la salle polyvalente pour la traditionnelle soirée costumée. Pas moins de 120 convives, déguisés à 70 environ, se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur. Pirate, sorcière, hippie, vamps, Jamaïcain, Napoléon, Cléopâtre, Blanche Neige, indien et bien d'autres encore ont participé au concours de la meilleure ressemblance. C'est Lionel Verdun qui a décroché la timbale dans la catégorie homme et Josiane Malglaive chez les femmes en

titre individuel.

Quant au meilleur couple, ce sont Angélique Godard et Aline Mogin qui gagnèrent, étant respectivement mari et épouse le jour de leurs noces.

Après un bon repas, servi par de charmantes bénévoles et préparé par M. et Mme Berzy, la soirée fut très longue et se termina au petit matin par une bonne soupe à l'oignon.

C'est à l'association "Sports et Loisirs" que l'on doit cette belle festivité qui, d'année en année, voit le nombre de participants augmenter au point d'être à saturation pour la petite salle des fêtes du village.

Vœux de la municipalité et encouragements aux jeunes

En présentant ses vœux et ceux du conseil municipal, vendredi soir, à la salle des fêtes, le maire de Suzannecourt avait de bonnes raisons d'être satisfait. Il avait en face de lui davantage de monde que l'an dernier et il pouvait constater que ses administrés avaient répondu en nombre à son invitation.

Il ne s'est donc pas privé de s'en féliciter après avoir salué Mme Hanin et les nombreux représentants des administrations cantonales présents dans la salle. Ce que Michel Boullée s'est également plu à faire remarquer, c'est la participation importante de jeunes du village à cette réunion. Il aura d'ailleurs l'occasion de leur rendre hommage à plusieurs reprises.

Ce fut d'abord le cas dans les vœux de réussite qu'il leur a adressés avant de revenir sur leur engagement dans les actions communales et notamment dans la vie associative. Dans la rétrospective des réalisations de l'année 1997, il a rappelé que deux associations ont vu le jour. Et d'évoquer la première d'entre elles dont le nom est justement "Jeunesse Suzannecourtoise", laquelle s'est choisi pour objectif d'organiser des animations.

Parmi les projets initiés par son président Jérôme, citons le prochain loto qui aura lieu à la salle des fêtes le 13 février.



Michel Boullée a fait un large tour d'horizon des réalisations et des projets de la commune.

Formée de pêcheurs, l'autre association créée l'année dernière s'est choisie pour vocation de gérer la faune et la flore de la rivière. Elle s'est baptisée tout simplement "l'ombre du Rongean".

Dans sa conclusion sur les événements qui ont marqué l'année 1997, le maire a aussi rappelé la petite fête qui a permis à Tiffany Schumaker et à Romuald Henri d'accéder aux titres respectifs de Miss et Mister Suzannecourt. Dernière évocation, Michel Boullée a salué l'élection de Carole Berguer à la tête de l'association Sports et Loisirs qui, preuve de sa vitalité, s'est en même temps ren-

forcée avec l'arrivée de nouveaux adhérents.

Dans la deuxième partie de son discours, le maire a donné quelques idées des projets que compte réaliser la commune en 1998. Parmi ceux-ci sont prévus la peinture de l'église, la réfection de trottoirs dans la traversée du village. A ce propos, il fait remarquer que le conseil aura à réfléchir sur les actions à entreprendre pour améliorer la sécurité routière, trop d'automobilistes ne respectant pas les limitations de vitesse.

Au chapitre des innovations, 1998 va voir naître un comité d'embellissement du village dont la responsabilité sera

confiée au premier adjoint Mme Maurice. Comme son nom l'indique, ce comité aura pour vocation l'amélioration du cadre de vie et sa première action consistera à consulter la population. Les habitants du Vallage recevront très prochainement un bulletin d'information les invitant à proposer des idées.

De ce discours, on retiendra surtout qu'il fait bon vivre à Suzannecourt, ce que Mme Hanin reconnaissait volontiers dans son petit mot de la fin avant que chacun puisse lever son verre et faire honneur au buffet préparé par des bénévoles.

SUZANNECOURT

Les chasseurs tirent... les Rois



Samedi 10 janvier, les chasseurs ont tiré les Rois en compagnie de leurs épouses et enfants. Une soirée que tout le monde a apprécié.

SUZANNECOURT

"L'ombre du Rongean" est née

La société de pêche de Suzannecourt est née. En effet, "L'ombre du Rongean" vient de se créer. Voici donc la composition du bureau : président : Lionel Verdun, vice-président : Henri Bourlier, secrétaire : Didier Maur, trésorier : Jean-Pierre Godard. Membres : Alain Maur, Louis Millot et Francis Fournier.

Cette société aura pour objectifs de gérer le mieux possible la faune aquatique du Rongean. Louis Millot a été nommé garde particulier et veillera au respect des règles de la pêche en 1re catégorie. Une réserve de pêche a été instaurée et elle se situe d'environ 350 m en aval du pont de "La rue du Moulin" (le long de la petite route qui relie Suzannecourt aux quartiers de la Madeleine à Joinville), jus-

qu'à ce pont.

Les limites de cette réserve ainsi que les limites du parcours lui-même seront matérialisées par des pancartes bien visibles. Des dispositifs permettant de passer les clôtures seront installés et il est demandé aux pêcheurs de respecter ces clôtures. Un allevinage de 1 000 truitelles "fario" sera effectué tous les ans. Les cartes de surmarchés dont le prix est fixé à 50 F seront vendues uniquement en mairie pendant les heures d'ouverture les mardi et vendredi, de 18 h à 19 h.

Toutes personnes intéressées par la pêche à Suzannecourt et désirant plus de renseignements sont priées de s'adresser à Lionel Verdun au 03.25.94.36.60 ou à Didier Maur au 03.25.94.30.77.

Trois champions de France de pétanque



Jean-Jacques, Bébé et Johann du club de Suzannecourt, champions de France.

Lors du championnat de France de pétanque qui s'est déroulé les 4 et 5 juillet à Saint-Yrieix (Haute-Vienne), deux licenciés et le président de la pétanque de Suzannecourt ont remporté la compétition en adultes général en battant tout d'abord deux équipes de la Haute-Vienne et une équipe de la Dordogne, en finale, au score de 15 à 11.

C'est sous un soleil torride

que 125 équipes adultes se sont affrontées pendant deux jours. Ce qui n'a pas empêché Jean-Jacques, Bébé et Yohann de gagner. Il ne faut pas oublier que d'autres Haut-Marnais présents au championnat faisant partie du club de Eurville ont remporté la finale en complémentaire. Il s'agit de Olivier Sazuck, Gérard Simon et Thierry Bouchera.

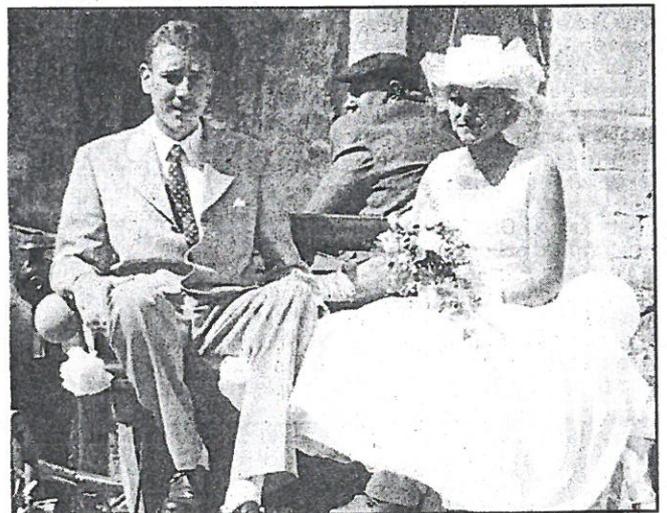
Supporters dans la rue

Vendredi lors du quart de finale de la Coupe du Monde, opposant la France à l'Italie, quelques habitants de Suzannecourt ont supporté l'équipe de France devant leur

téléviseur avant de faire une petite fête en l'honneur de la France en chantant dans la rue. Ils se sont tous donnés rendez-vous mercredi pour la demi-finale.

CARNET BLANC

Marie et Christian



Samedi 4 juillet, a eu lieu le mariage de Christian Clément, fils de M. et Mme Clément, ancien maire de Suzannecourt, avec Marie Menaci, tous deux domiciliés à Roulans (Doubs). Les époux ont uni leur destinée devant M. Boullée, maire de Suzannecourt, accompagné de ses deux adjoints. La cérémonie religieuse fut célébrée par le

Père Humblot.

C'est en calèche que la jeune mariée est arrivée à la mairie suivie du cortège.

La quête effectuée en mairie a été remise à la ligue contre le cancer.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux et nos félicitations aux parents.

Le village aux couleurs de la France



A chaque but marqué, toute la salle se levait.

Pour la finale de la Coupe du Monde, le maire de Suzannecourt avait loué un grand écran qui était installé à la salle des fêtes.

Par moins de 300 personnes sont venues supporter l'équipe de France.

Grand moment : à chaque but marqué, toute la salle se mettait

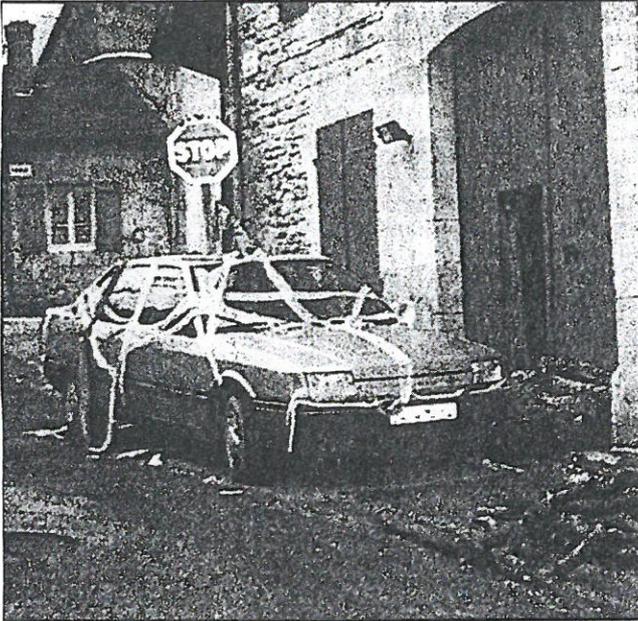
debout et c'était l'euphorie totale : trompettes, tambours, chants jusqu'à la fin où tout le monde a chanté la Marseillaise en l'honneur de l'équipe de France.

Il y a eu ensuite une grande virée dans le village en chantant pour finir à la salle des fêtes où le champagne attendait les supporters.

SUZANNECOURT. Jeudi 27 août, les enfants de Suzannecourt, sacs sur le dos, ont pris le chemin de l'école. Ils se sont tous retrouvés avec leur ancien instituteur, M. Postel ainsi que de deux aides, Anne et Virginie, qui viennent chacune leur tour, le jeudi et le vendredi.



Des "mais" pour charmer



Comme tous les ans, les garçons du village se sont rassemblés dans la nuit du 1^{er} mai pour poser les "mais" aux jeunes filles et ont déplacé quelques objets sur la place de

l'église. Mais tout s'est passé dans le calme et sans casse.

Retour d'ascenseur, c'est aux filles maintenant d'offrir un pot aux garçons.

Les footballeurs d'attaque



Samedi 20 juin a eu lieu un tournoi de football, opposant plusieurs équipes masculines et deux équipes féminines. C'est sous un soleil torride que se sont déroulés les matches. L'équipe de Thonnance-les-Joinville a remporté le tournoi chez les hommes et les an-

ciennes de Suzannecourt l'ont emporté face aux jeunes de Suzannecourt par tirs au but.

De nombreuses personnes étaient présentes pour soutenir tous les joueurs et attendent avec impatience un prochain tournoi.

La pétanque en vogue



Le club local a connu de beaux succès cette année.

Dimanche 28 juin, l'association de pétanque de Suzannecourt réunissait 26 licenciés pour se retrouver autour d'une bonne table. La pétanque locale a connu un grand succès cette saison, avec trois victoires départementales pour le club et 11 qualifiés sur 26 aux championnats de France qui auront lieu les 4 et 5 juillet à Saint-Yriex en Haute-Vienne.

Les meilleurs résultats de la saison : vainqueur départemental féminines en tête à tête : Annette Millot ; vainqueur départemental féminine doublettes : Annette Millot et Floréncia Fournier ; vainqueur départemental triplette adultes : J.J. Millot, Fourquier bébé et Janot yoyo.



SUZANNECOURT. Une vingtaine d'enfants environ déguisés sont venus mardi soir, comme le veut la tradition, sonner aux portes des habitants du village avec leur tirelire. Du plus petit au plus grand, tous avaient un joli déguisement et étaient heureux de se promener dans les rues de Suzannecourt.

SUZANNECOURT

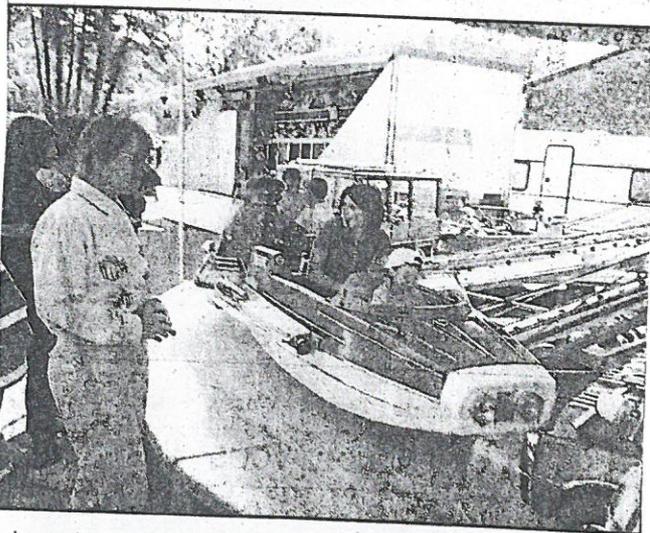
Tradition respectée



Jeudi matin comme le veut la tradition, Stéphane, Maxime et Rodolphe se sont réunis à 7 h pour faire chanter leurs crécelles jusqu'à samedi, jour où ils sont passés avec leur remorque chez tous les habitants du village pour y ramasser des "œufs".

SUZANNECOURT

Petits et grands font la fête



Lors de la fête foraine, parents et enfants du village ont passé un bon dimanche autour des manèges, des confiseries, tir et de la buvette tenue par la jeunesse suzannecourtoise.

Petits et grands ont pris place dans le manège enfants sous le soleil.

Ceux-ci attendent d'ailleurs avec impatience l'année prochaine.

SUZANNECOURT

Un village bien fleuri

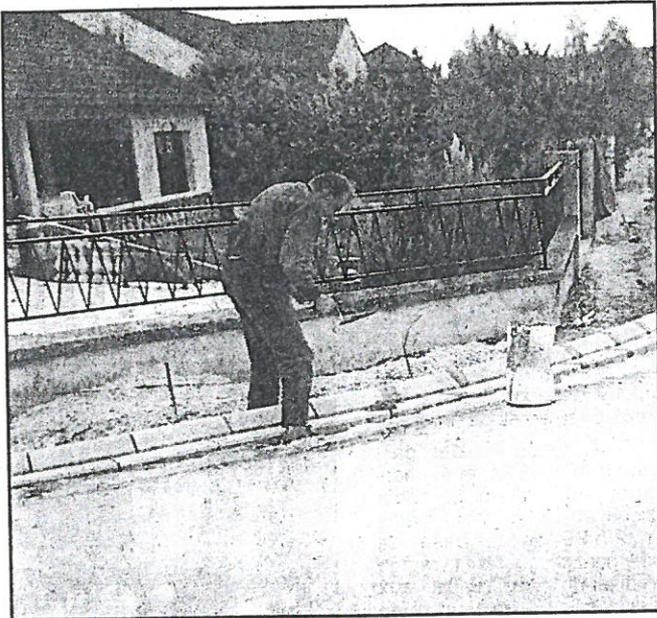
Pendant ce long week-end de l'Ascension, l'association embellissement du village en installant des pots de fleurs à la mairie, sur le portail de l'église, aux monuments aux morts et dans beaucoup d'autres endroits. Certaines personnes du

village ont participé eux aussi à cet effort.

En espérant que les pots de fleurs ne seront pas cibles de mauvais plaisants, Suzannecourt participera peut être au concours des villages fleuris.

SUZANNECOURT

Les rues font peau neuve



Les travaux de réfection ont coûté 130 000 F.

Après la rue du Four, c'est au tour de la rue du Petit-Bois de connaître une cure de rajeunissement avec la pose de bordures afin de canaliser les eaux pluviales abondantes dans cette partie basse du village.

Si certains riverains ont manifesté leur humeur chagrine pendant les travaux, ils sont aujourd'hui unanimes à vanter les bienfaits de cette réalisation qui donne à ce quartier résidentiel un cachet supplémentaire.

Les entreprises de Bologne ont réussi un remarquable travail malgré les conditions atmosphériques détestables sous la

surveillance des élus et des responsables de la DDE de Joinville.

Réalisé sous l'égide du SIVOM, ses travaux d'un coût de 130 000 F sont partiellement subventionnés par le Conseil général.

Gym volontaire

Les cours de gym reprendront à partir du jeudi 24 septembre, de 19 h à 20 h, à la salle des fêtes du village. Les cours seront dirigés par Mme Couvreur. Inscriptions sur place.

SUZANNECOURT

Un gilet pour les joueurs de pétanque

La Pétanque Suzannecourtoise organisait samedi son concours. C'est sous un temps très mitigé que les équipes se sont affrontées. Avant le début du concours, le président de l'association, Jean-Jacques Millot, a remis à chaque membre un gilet sans manches pour la saison à venir.

Les résultats du concours sont :

Général adultes : Perrin M. (Joinville) bat Klein M. (Saint-Urbain).

Complémentaire : Cheny D. (Aillianville) bat Pelié A. (Suzannecourt).

Général mixte : Hany V. (Aillianville) bat Fournier F. (Suzannecourt).

Complémentaire mixte : Saczuk (Eurville) bat Djanti (Joinville).

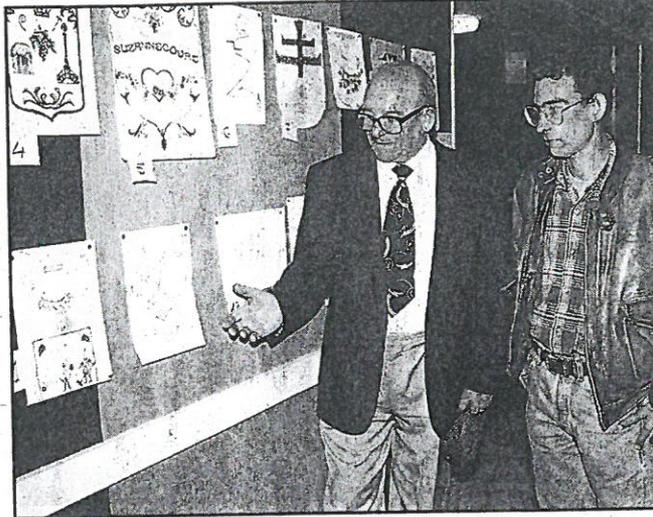


Le village désormais orné d'un blason

L'idée ne date pas d'hier et il a fallu du temps pour que le projet devienne réalité. Cette fois c'est fait, un blason orne le fronton de la salle des fêtes.

"*Tout vient à point pour qui sait attendre*". C'est par ces mots que Michel Boullée a commencé son propos vendredi soir après avoir levé le voile qui cachait symboliquement la plaque de pierre récemment posée. Ce sera son seul regret si tant est que cela en soit un véritablement. Dans ce qui suit, le maire de Suzannecourt aura l'occasion d'exprimer sa satisfaction à plusieurs reprises.

La première, sera à propos de la participation au concours de dessins lancé en septembre 97 par la municipalité. Ouverte à tous les habitants du village, la formule a inspiré une quinzaine d'artistes locaux dont des enfants, qui ont proposé le fruit de leur imagination. Une imagination qui a pris souvent certaines libertés par rapport à l'art héral-



Jacques Vitry (le dessinateur) et Jean-François Rodriguez (le sculpteur) devant les dessins exposés.

dique enseigné dans les écoles des beaux arts mais cela n'était pas essentiel à la réussite du projet. Le but était atteint, il y

avait un large choix de qualité parmi les croquis reçus.

Cette première étape franchie, la décision d'en retenir un

appartenait au conseil municipal, ce qui n'a pas été sans difficulté. Finalement, c'est le dessin numéro 12 qui est retenu et cela va être la surprise du jour puisque le lauréat n'est autre que l'adjoint au maire, Jacques Vitry, lequel n'avait jamais fait part de sa participation.

Restait alors la réalisation mais cela ne posait pas de problème puisque le village compte parmi ses habitants, une personne qualifiée en la personne de Jean-François Rodriguez. Le village vu par Jacques Vitry pouvait enfin s'inscrire à jamais dans la pierre grâce au talent du jeune homme qui s'est spécialisé dans la restauration des bâtiments anciens.

Ainsi finit l'histoire de ce blason mais Michel Boullée avait encore une raison d'être un maire satisfait : il en a fait par sous forme de voeu au sculpteur, en lui souhaitant prospérité pour son entreprise récemment fondée à ... Suzannecourt.

Gym volontaire

Les cours de gym reprendront à partir du jeudi 24 septembre, de 19 h à 20 h, à la salle des fêtes du village. Les cours seront dirigés par Mme Couvreur. Inscriptions sur place.

SUZANNECOURT

A pied, à cheval ou à vélo

Dimanche 1er mai, a eu lieu la randonnée pédestre organisée par l'Association Sport et Loisirs. Plus de 60 personnes étaient présentes. Quelques-unes ont fait le parcours à pied, d'autres à VTT ou à cheval, deux parcours étaient proposés sous un temps mitigé. Après la randonnée, les marcheurs ont mangé sur place. Un repas bien mérité après un tel effort.

Nathalie et Gérald



Samedi 1er août Gérald Millot, affûteur chez Tarkett Sommer a uni sa destinée à Nathalie Roze, sans profession. Tous deux domiciliés au 4, rue du Moulin à Suzannecourt. La cérémonie a eu lieu à la mairie de Suzannecourt devant M. Boullée, maire de la commune, accompagné de ses deux adjoints. Nathalie et Gérald sont

parents de deux enfants, Wilfrid et Tessa qui ont assisté à la cérémonie. La quête effectuée en mairie (496 F) a été donnée pour les écoles de Suzannecourt.

Nous leur souhaitons toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur. Félicitations aux parents et grands-parents.

La chasse aux numéros



Samedi 24 octobre a eu lieu le loto des chasseurs qui a connu un gros succès. La salle des fêtes était comble.

Beaucoup de lotophiles sont repartis les mains remplies de lots. Ce fut une agréable soirée pour tout le monde.

Voyage à Nigloland

Samedi 22 août, la Jeunesse Suzannecourtoise a organisé un voyage à Nigloland. Pas moins de 80 personnes ont fait le déplacement, malgré un temps incertain. Un apéritif devait être offert par la Jeunesse Suzannecourtoise à la sortie du parc de Nigloland mais comme

la pluie tombait, le cap fut mis sur Suzannecourt afin de prendre l'apéritif à la salle des fêtes.

Tout le monde était satisfait de sa journée au parc et a remercié la Jeunesse Suzannecourtoise pour avoir passé une bonne journée.

Prix de Suzannecourt

Thomas attend son heure

Après un départ plein de sagesse, Arnaud Thomas a su accélérer au moment opportun pour mettre à la raison tous ces adversaires. Il remporte ainsi le cyclo-cross de Suzannecourt pour la deuxième année consécutive.

Impérial, voilà bien le terme qui pouvait résumer la course d'Arnaud Thomas. Tour à tour prudent puis conquérant, il a su parfaitement gérer sa course. C'est au neuvième tour que le cyclo-cross connaît son dénouement. Jusqu'alors, Arnaud Thomas, bien calé derrière les premiers, suit sans trop de problèmes. Sentant son heure venir, il décide d'attaquer : « *J'ai senti que mes adversaires commençaient à fléchir. J'en ai profité.* » Et de quelle manière. L'accélération s'avère décisive. Les autres coureurs ne le reverront plus. Dès lors, il va s'employer à gérer une avance qui va croître au fil des tours. Si Thomas s'envole, derrière la lutte est serrée pour les places d'honneur. Noël, Lamoureux, Parisel et Bulle se disputent le podium. Sur un nouveau parcours tracé à la hâte par les organisateurs (l'original étant inondé), la moindre erreur est fatale. Lamoureux va l'apprendre à ses dépens.

la malchance de Lamoureux

Victime d'une chute puis d'un problème de dérailleur dans le dernier tour, il doit abandonner ses ambitions pour la seconde place. Denis Noël, toujours placé en embuscade derrière, profite de l'aubaine. Scénario presque inespéré pour lui dans ce dernier tour, mais complètement immérité. En effet, toujours dans les bons coups, il a longtemps contesté la seconde place de Lamoureux avant de voir la chance lui sourire.

Quand il franchit la ligne d'arrivée, il y a déjà une bonne minute que Thomas est là. Pas trop éprouvé par son effort, le coureur de Vitry Frignicourt est visiblement satisfait de sa journée : « *Je savais que je ne pouvais pas attaquer dès le départ. Ma condition physique ne me le permettait pas. De plus hier (ndlr samedi), j'étais engagé*

dans une course de VTT à Cormoyeux (qu'il a gagné par ailleurs). De ce fait, j'ai décidé d'être patient. quand j'ai senti qu'ils commençaient à craquer, j'ai fourni mon effort. Ensuite, je

me suis contenté de gérer pour garder mes adversaires à bonne distance. »

Week-end faste pour Arnaud Thomas qui réalise donc un somptueux doublé. Il semble

d'ailleurs que la Toussaint réussisse plutôt bien au coureur de Frignicourt. L'an passé à pareille époque, il avait aussi réussi la passe de deux. Victorieux à Suzannecourt, il avait remis ça à Sedan.

La saison de cyclo-cross démarre de la meilleure des façons pour lui. Quand on lui parle de la suite du calendrier, il répond « *qu'il veut être devant partout.* » Les propos d'Arnaud Thomas trouveront sans doute un début de réponse d'ici peu à Cramant dans la Marne. Mais ceci est une autre histoire...

Jean-Yves Rouillé

Le classement

1. A. Thomas (Vitry-Frignicourt) 49' ;
2. D. Noël (UC Chenôve) à 1'13" ;
3. E. Lamoureux (UCA Troyes) à 1'45" ;
4. G. Bulle (RC Besançon) ;
5. J. Hupel (VC Lunéilloise) ;
6. Ph. Parisel (Lions de Belfort) ;
7. J. Laidoun (VC St-Quentin) ;
8. D. Beurville (VCOB) ;
9. F. Motz (VC Langrois) ;
10. Ch. Choux (Lions de Belfort) ;
11. Ch. Choquet (CC Sarrebourgeois) ;
12. M. Didier (VC Langrois) ;
13. JP Viry (VCOB) ;
14. C. Bachelier (US Jarny) ;
15. T. François (UVCA Troyes) ;
16. F. Hutin (VC Chaumontais) ;
17. F. Spendra (UC Joinville-Vallage) ;
18. E. Viton (VCOB) ;
19. JM Brodeau (VC Chapelain) ;
20. F. Charles (VC Chapelain) ;
21. G. Droolans (CB 52) ;
22. A. Bianchetti (UC Joinville-Vallage) ;
23. T. Houillon (VC Joinville) ;
24. G. Cochu (VC Morteau-Montbenoit) ;
25. D. Walton (UC Joinville-Vallage) ;
26. A. Couturier (VC Chaumont) ;
27. E. Nazabal (VC Dervois) ;
28. J. Marasi (VC Dervois) ;
29. C. Thomas (VC Spinalien) ;
30. E. Midrouet (VCOB) ;
31. A. Vuillemin (UC Marnaysienne) ;
32. Isabelle Spendra (UC Joinville-Vallage).



Arnaud Thomas, ici au second plan, a su montrer patient pour remporter une victoire qui ne doit rien à personne.

VICHARD FRERES

LOCATIONS TP



LOCATION DE PELLERES SUR CHENILLES, PELLERES SUR PNEUS, TRACTO-PELLERES, MINI-PELLERES, CHARGEUSE
LOCATION DE CAMIONS BENNES ET BI-BENNES 6X4, CAMIONS BENNES 10 TONNES, SEMI PORTE-ENGINS,
TERRASSEMENTS. DEMOLITIONS

58 Grande Rue
52300 SUZANNECOURT

tel: 03 25 94 41 28
06 85 12 16 69
06 80 34 50 83
fax: 03 25 94 55 94